

La Voix du Nord

10 janvier 2014

Wissant: le recul de la dune d'aval s'est accentué depuis la démolition des blockhaus

Les Amis de la Dune d'aval assistent impuissants au recul du massif dunaire sous l'action des tempêtes. Leur exaspération monte.

« *Vingt-trois mètres cinquante* » ! La précision est mathématique. C'est, selon Jean Renard, président de l'association de la Dune d'aval de Wissant, le recul enregistré depuis la démolition des blockhaus sur la plage de Wissant. « *Deux tempêtes ont suffi. Aujourd'hui, la dune n'est plus qu'à 3,50 m de la clôture du parking...* » Soit 45 m des premières maisons qui se trouvent en retrait.

L'ambiance était électrique ce samedi après-midi au domicile de Jean Renard. Une soixantaine de membres, presque autant d'adhérents, étaient présents pour entendre le président faire le point sur ses entrevues avec l'administration. Une réunion s'est tenue mi-décembre à Boulogne avec la DDTM (Direction départementale des territoires et de la mer). Depuis, il y a eu d'autres coups de vent qui n'ont fait que raviver leurs craintes. « *Sur quoi se basent la DDTM et la municipalité quand elles évoquent un seuil d'alerte de 30 m ? Pourquoi attendre alors que de toute façon, il faudra intervenir, tôt ou tard ?* »

Pour les membres de l'association, le scénario dit d'urgence concocté par la DDTM ne les satisfait pas. Que dit-il ? « *En concertation avec la mairie, nous (la DDTM : NDLR) pensons que le seuil d'alerte pertinent pour déclencher une procédure d'urgence est d'environ 30 m* ». Trente mètres étant selon elles « *le compromis entre le seuil d'alerte pouvant déclencher une procédure d'urgence et la marge de manœuvre minimale pour la mise en œuvre de la solution technique* ». « *Du charabia* » s'emporte un riverain. « *Cela ne veut rien dire : quel compromis ? Quelle procédure ? On se fiche de nous...* »

Le scénario d'urgence prévoit la mise en œuvre d'enrochements et d'un géotextile, dans la continuité de la digue actuelle. Une solution technique imaginée déjà par l'association il y a 4 ans. « *À l'époque, le préfet avait organisé plusieurs réunions avec la Terre des 2 Caps et la mairie au prétexte que nous ne pouvions pas prendre la maîtrise d'ouvrage alors que nous avions chiffré le devis (300 000 €) et trouvé les financements* » déclare Jean Renard. « *Ces réunions n'ont pas abouti puisque la Terre des 2 Caps n'a pas cette compétence.* » Quatre ans plus tard, le scénario pessimiste s'est enclenché. La dune n'en finit pas de reculer sous les coups de boutoir d'une mer devenue de plus en plus agressive. Le millier de pieux censés enrayer l'érosion n'a pas protégé la dune. Pis, le démantèlement des blockhaus aurait accentué le phénomène. « *De toute façon, il faudra intervenir tôt ou tard. Alors, pourquoi attendre ?* » s'interroge Jean Renard convaincu que les jours de la dune d'aval sont aujourd'hui comptés.

Bertrand Spiers